



# Agir sur le Travail

## Public

6 à 15 Stagiaires,

Tous les militants exerçant la responsabilité de référent « Agir sur le travail » dans le syndicat.

## Prérequis

Etre adhérent à la Cfdt avec autorisation du syndicat de participer à la formation

## Animation : C<sup>3</sup>

## Durée et recommandations

3 jours soit 17h30

*« Il est souhaitable de participer à cette formation, muni du TOG de son syndicat. »*

## Les objectifs pédagogiques

- Comprendre le rôle et les missions d'un mandaté « Agir sur le travail » au niveau fédéral et au niveau territorial en lien avec le TOG
- Savoir construire et animer son réseau Agir territorial  
Etre en capacité d'identifier et d'utiliser les outils ressources dans le cadre de sa mission
- Etre en capacité d'accompagner les militants SSCT des entreprises 3C dans le cadre de l'amélioration des conditions de travail
- Savoir impulser des pratiques syndicales en vue de valoriser les actions des militants SSCT

## Programme de la formation

### JOUR 1 :

Accueil, Présentations  
Rôle et missions du Référent « Agir sur le travail »  
Réseaux, Outils et Articulation  
Animer son réseau territorial

### JOUR 2 :

Les Enjeux des évolutions législatives  
Accompagner des équipes syndicales  
Impulser des pratiques syndicales pour favoriser une dynamique de développement  
Organiser et structurer les actions Agir

### JOUR 3 :

Organiser et structurer les actions Agir (suite)  
Vécu de Formation

## Méthodes pédagogiques

Formation au format présentiel.  
*Les méthodes interrogatives, actives et participatives sont utilisées tout au long de la formation.*



# Agir sur le Travail

## Les compétences ciblées

Les compétences ciblées au titre de la certification des compétences acquises dans le cadre de l'exercice d'un mandat syndical sont :

- Contribuer à la mise en place d'un projet,
- Contribuer à une action de communication,
- Organiser un événement,
- Analyser des besoins et définir une proposition dans un domaine thématique,
- Rendre compte de son activité.

## Modalités d'évaluation

Cette formation contient :

- Un test de positionnement en début de formation,
- Un test de positionnement en fin de formation,
- Un exercice individuel sous forme de quizz est pratiqué en fin de formation.

## Utilisation du taux d'acquisition de l'évaluation

Le seuil minimum pour l'acquisition des compétences ciblées s'élève à 50%.

Les résultats des évaluations individuelles restent stockés en interne par l'organisme C<sup>3</sup> pour permettre aux stagiaires, sur demande, de disposer d'un relevé individuel de compétences lors d'une démarche de valorisation des compétences acquises auprès d'un organisme habilité.

En dessous de 50% d'acquisition, le syndicat sera informé et l'organisme C<sup>3</sup> permettra au syndicat de réinscrire le stagiaire concerné.

## Accessibilités

Les locaux utilisés par l'organisme C<sup>3</sup> sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

*Pour toutes autres situations de handicap merci de contacter l'organisme C<sup>3</sup> afin d'adapter le processus pédagogique.*

**Renseignements :**  
Organisme de formation C<sup>3</sup>  
[c3@f3c.cfdt.fr](mailto:c3@f3c.cfdt.fr)  
[www.f3c-c3.com](http://www.f3c-c3.com)